



**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE**

Séance de **Mercredi 20 Mai 2020**

OBJET: Vote du Compte Administratif 2019 – Budget Principal

N°20-17

Président
Secrétaire de séance.....

Monsieur Louis BOUTRIN
Madame Marie-France TOUL

L'AN DEUX MILLE VINGT et le 20 mai, les membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis sur convocation du Président, à 14h00 par conférence-audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du Parc Naturel de Martinique, en raison de l'épidémie du COVID 19, sur l'ordre du jour suivant :

1. Validation du principe d'un groupement de commande avec la CTM pour l'achat de masques et d'équipements de protection individuelle dans le cadre du COVID 19
2. Vote du Compte Administratif 2019 - Budget Principal
3. Vote du Compte Administratif 2019 – Budget Annexe CFME
4. Vote du Compte de Gestion 2019
5. Affectation du résultat 2019
6. Budget Primitif 2020 (Budget Principal et Budget Annexe)
7. Validation du nouvel organigramme
8. Liste des marchés conclus en 2019 (information)
9. Présentation des rapports d'activités du PNM (information)
10. Attribution d'une prime indemnité spécifique de service
11. Questions diverses

Nombre de membres : Délégués : 53
Présents : 16
Pouvoirs : 8
Absents, excusés : 29

Etaient présents :

CTM : MM. L. BOUTRIN, B. BIROTA, L. ADENET, G. COUTURIER, R. MARTINE, MME MF. TOUL

Communes : -Membres titulaires :

Mme J. DULAC (Anses d'Arlet), M. P. TRUCA (Basse-Pointe), M. G. MONSTIN (Carbet), M. T. MARECHAL (Case Pilote), M. E. CHEMIN (Grand-Rivière), M. C. DACHIR (Marin), Mme J. DIALLO (Saint-Esprit), M. W. LOUIS-SIDNEY (Sainte-Luce), M. C. PALIN (Trinité)

Communautés d'agglomération : M. J. LERIGAB (CACEM)

Ont donné procuration :

CTM: Mme M. PLANTIN à Mme M-F. TOUL

Communes : Mme S. SIMBA-LISLET (Diamant) à M. J. LERIGAB, Mme N. LAGIER (François) à M. C. DACHIR, M. G. CANTINOL (Rivière-Pilote) à M. MARTINE, Mme A. DESLANCES (Rivière-Salée) à Mme J. DIALLO, Mme M-H. BAUR (Robert) à M. B. BIROTA, M. J. DERIC (Sainte-Anne) à M. E. CHEMIN, M. G-A. NEROVIQUE (Sainte-Marie) à M. L. ADENET

Etaient absents :

CTM: MM. F. CATHERINE, F. LORDINOT, D. LOUIS-REGIS, C-A. MENCE, D. ZOBDA, MMES C. BAURAS, K. BERNABE, J. DULYS-PETIT, M-L. LESDEMA

Communes : Membres titulaires : M. U. AVININ (Bellefontaine), Mme F. EDWIGES (Ducos), Mme N. EDON-ROMANA (Fonds St Denis), M. P. HONORE (FdeF), Mme N. LITRE (Gros-Morne), M. A-E. RANGOM (Lamentin), M. O. JEAN-DENIS (Lorrain), Mme A-L. VARACAVOUDIN (Macouba), M. H. DAGISTE (Morne-Rouge), Mme K.SALIBER (Morne-Vert), M. J-G. GABRIEL (Prêcheur), Mme R. ROBAR (Saint-Joseph), M. M. GOBALSAMY (Saint-Pierre), M. R. RENE-CORAIL (Trois-Ilets)

Communautés d'agglomération: MM. M. J. PANCRATE (CAESM) N. MONSTIN (CAP NORD)

Absents excusés:

Communes : Mme L. BESUBE (Ajoupa-Bouillon), Mme V. MATIME (Marigot), M. G. CHAUVET (Schoelcher), M. R. LASSOURCE (Vauclin).

Assistaient à la réunion :

Invités : M. Jean-Paul MANZANO, Comptable Public

M. J. VILLERONCE, DGS, Mme M-A. JOSEPH, assistante en charge de la gestion des instances, M. C. CHAPEL et M. A. GROS-DESORMEAUX, techniciens en informatique du PNM.

Le Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique

- Vu** Le Code Général des Collectivités Territoriales aux articles 2311-1 et suivants ;
- Vu** Le décret n° 2012-1184 du 23 octobre 2012 portant classement du Parc Naturel Régional de la Martinique et adoptant la charte révisée du Parc Naturel Régional de la Martinique ;
- Vu** L'article L.16-12-12 du Code Général des Collectivités Territoriales fixant la date du vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion afférent à l'exercice N-1 au 30 juin de l'année N ;
- Vu** La loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19 ;
- Vu** L'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de COVID 19 ;
- Vu** Le projet de Compte Administratif de l'exercice 2019 présenté en séance ;

Ayant entendu l'exposé du Compte Administratif du Budget Principal de l'exercice 2019 ;

Ayant constaté la concordance des écritures comptables du Compte Administratif 2019 du Syndicat Mixte du PNM pour le Budget Principal, avec le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier de Fort de France, comptable assignataire du PNM ;

Après avoir délibéré sous la présidence de Monsieur Christian DACHIR, le Président s'étant retiré conformément à la loi ;

A l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Comité Syndical

Article 1

Adopte le Compte Administratif pour l'exercice 2019 du Budget Principal.

Article 2

Constate que Budget Principal est en accord avec le Compte de Gestion 2019 relatif aux résultats de sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice.

Article 3

Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-dessous et dans le Compte Administratif 2019, joint en annexe.

Section	RESULTAT 2019 - Budget Principal						
	Dépenses		Recettes		Résultat net 2019	Résultat 2018	Résultat de clôture 2019
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations			
Fonctionnement	10 131 190,00 €	7 757 898,15 €	10 131 190,00 €	7 619 099,53 €	- 138 798,62 €	- 292 446,18 €	- 431 244,80 €
Investissement	9 510 749,00 €	1 886 734,23 €	9 510 749,00 €	681 281,96 €	- 1 205 452,27 €	4 333 807,71 €	3 128 355,44 €
Total cumulé	19 641 939,00 €	9 644 632,38 €	19 641 939,00 €	8 300 381,49 €	- 1 344 250,89 €	4 041 361,53 €	2 697 110,64 €

Article 4

La présente délibération sera transmise au représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNM.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Fort-de-France, le 20 Mai 2020
Le Président,
Louis BOUTRIN



Accusé de réception en préfecture
972-259720019-20200520-017_2020-DE
Date de réception préfecture : 11/06/2020



PREFECTURE DE MARTINIQUE

REPUBLIQUE FRANÇAISE



PREFECTURE DE MARTINIQUE

EPCI - SYNDICAT MIXTE DU PNRM (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25972001900027

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE FORT DE FRANCE CACEM

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL PNRM (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire



PREFECTURE DE MARTINIQUE

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	34
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	37
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	39
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	40
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	41
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	42
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	43
A4 - Etat des provisions	44
A5 - Etalement des provisions	45
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	46
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	47
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	49
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	50
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	51
A8 - Etat des charges transférées	52
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	53
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	54
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	56
A10.3 - Opérations liées aux cessions	57
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	58
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	59
A11 - Etat des travaux en régie	60
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	62

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	63
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	64
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	65
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	66
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	67
B1.6 - Etat des engagements reçus	68
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	69
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	70



B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	73
C1.2 - Actions de formation des élus	78
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	79
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	80
C3.2 - Liste des établissements publics créés	81
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	82
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	83
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	84
C3.6 - Identification des flux croisés	86
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	87
D2 - Arrêté et signatures	88

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	SYNDICAT MIXTE DU PNRM BUDGET PRINCIPAL PNRM	CA
		 PREFECTURE DE MARTINIQUE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

PREFECTURE DE MARTINIQUE

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE**

PREFECTURE DE MARTINIQUE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	7 757 898,15	G	7 619 099,53
	Section d'investissement	B	1 886 734,23	H	681 281,96

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	292 446,18 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	4 333 807,71 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	9 937 078,56	= G+H+I+J	12 634 189,20
-----------------------------------	-----------	--------------	-----------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	8 050 344,33	= G+I+K	7 619 099,53
	Section d'investissement	= B+D+F	1 886 734,23	= H+J+L	5 015 089,67
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	9 937 078,56	= G+H+I+J+K+L	12 634 189,20

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			0,00
13	Subventions d'investissement	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

II
PREFECTURE DE MARTINIQUE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 131 415,26	2 220 765,98	124 403,23	0,00	1 786 246,05
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 073 877,00	4 073 815,38	0,00	0,00	61,62
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	130 277,17	96 544,65	394,80	0,00	33 337,72
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 335 569,43	6 391 126,01	124 798,03	0,00	1 819 645,39
66	Charges financières	14 000,00	13 606,88	0,00	0,00	393,12
67	Charges exceptionnelles	1 254 846,21	1 068 829,41	150,00	0,00	185 866,80
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 604 415,64	7 473 562,30	124 948,03	0,00	2 005 905,31
023	Virement à la section d'investissement (2)	74 703,18				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	159 625,00	159 387,82			237,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		234 328,18	159 387,82			74 940,36
TOTAL		9 838 743,82	7 632 950,12	124 948,03	0,00	2 080 845,67
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 292 446,18				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	40 000,00	8 593,36	0,00	0,00	31 406,64
70	Produits services, domaine et ventes div	142 299,00	31 798,50	33 729,90	0,00	76 770,60
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	9 726 139,85	5 031 773,69	2 296 229,46	0,00	2 398 136,70
75	Autres produits de gestion courante	1,26	1,26	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		9 908 440,11	5 072 166,81	2 329 959,36	0,00	2 506 313,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	19 749,89	14 036,19	384,95	0,00	5 328,75
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 928 190,00	5 086 203,00	2 330 344,31	0,00	2 511 642,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	203 000,00	202 552,22			447,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		203 000,00	202 552,22			447,78
TOTAL		10 131 190,00	5 288 755,22	2 330 344,31	0,00	2 512 090,47
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES



PREFECTURE DE MARTINIQUE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	933 337,60	186 169,11	0,00	747 168,49
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 984 439,40	1 438 041,75	0,00	6 546 397,65
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 917 777,00	1 624 210,86	0,00	7 293 566,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	339 972,00	9 971,15	0,00	330 000,85
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	389 972,00	59 971,15	0,00	330 000,85
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 307 749,00	1 684 182,01	0,00	7 623 566,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	203 000,00	202 552,22		447,78
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	203 000,00	202 552,22		447,78
	TOTAL	9 510 749,00	1 886 734,23	0,00	7 624 014,77
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 912 512,36	492 000,00	0,00	4 420 512,36
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 599,62	5 584,14	0,00	15,48
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 918 111,98	497 584,14	0,00	4 420 527,84
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	24 501,13	24 310,00	0,00	191,13
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	24 501,13	24 310,00	0,00	191,13
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 942 613,11	521 894,14	0,00	4 420 718,97
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	74 703,18			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	159 625,00	159 387,82		237,18

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - CA - 2019

Accusé de réception en préfecture
972-259720019-20200520-017_2020-DE
Date de réception en préfecture : 11/06/2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		234 328,18	159 387,82		74 940,36
TOTAL		5 176 941,29	681 281,96	0,00	4 495 659,33
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 4 333 807,71			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

PREFECTURE DE MARTINIQUE

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 345 169,21		2 345 169,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 073 815,38		4 073 815,38
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	96 939,45		96 939,45
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	13 606,88	0,00	13 606,88
67	Charges exceptionnelles	1 068 979,41	0,00	1 068 979,41
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	159 387,82	159 387,82
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 598 510,33	159 387,82	7 757 898,15
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				292 446,18

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	9 971,15	202 552,22	212 523,37
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 000,00	0,00	50 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	186 169,11	0,00	186 169,11
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 438 041,75	0,00	1 438 041,75
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 684 182,01	202 552,22	1 886 734,23
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET



PREFECTURE DE MARTINIQUE

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	8 593,36		8 593,36
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	65 528,40		65 528,40
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	7 328 003,15		7 328 003,15
75	Autres produits de gestion courante	1,26	0,00	1,26
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	14 421,14	202 552,22	216 973,36
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 416 547,31	202 552,22	7 619 099,53
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	24 310,00	0,00	24 310,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	492 000,00	0,00	492 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	5 584,14	0,00	5 584,14
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		159 387,82	159 387,82
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		521 894,14	159 387,82	681 281,96
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				4 333 807,71

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSE



PREFECTURE DE MARTINIQUE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 131 415,26	2 220 765,98	124 403,23	0,00	1 786 246,05
605	Achats matériel, équipements et travaux	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
60611	Eau et assainissement	6 494,67	4 036,49	0,00	0,00	2 458,18
60612	Energie - Electricité	47 072,00	45 762,62	362,27	0,00	947,11
60622	Carburants	64 850,00	58 987,94	10 654,18	0,00	-4 792,12
60623	Alimentation	18 464,50	427,06	0,00	0,00	18 037,44
60624	Produits de traitement	200,00	105,00	0,00	0,00	95,00
60628	Autres fournitures non stockées	6 380,00	9 007,34	0,00	0,00	-2 627,34
60632	Fournitures de petit équipement	56 919,86	1 003,76	0,00	0,00	55 916,10
60636	Vêtements de travail	30 005,07	11 729,05	0,00	0,00	18 276,02
6064	Fournitures administratives	9 869,78	5 230,97	0,00	0,00	4 638,81
6068	Autres matières et fournitures	183 050,04	104 755,31	7 444,11	0,00	70 850,62
611	Contrats de prestations de services	526 792,56	314 178,89	588,32	0,00	212 025,35
6132	Locations immobilières	38 660,00	30 470,00	0,00	0,00	8 190,00
6135	Locations mobilières	388 840,27	303 464,41	46 555,07	0,00	38 820,79
614	Charges locatives et de copropriété	625,69	625,69	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 000,00	8 733,21	0,00	0,00	266,79
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	13 583,12	2 669,10	0,00	-6 252,22
61551	Entretien matériel roulant	21 011,51	18 497,92	0,00	0,00	2 513,59
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 946,46	4 693,08	0,00	0,00	16 253,38
6156	Maintenance	54 884,17	49 525,87	0,00	0,00	5 358,30
6161	Multirisques	79 450,00	69 964,03	0,00	0,00	9 485,97
617	Etudes et recherches	239 365,00	85 533,55	0,00	0,00	153 831,45
6182	Documentation générale et technique	1 075,00	1 063,99	0,00	0,00	11,01
6184	Versements à des organismes de formation	41 436,05	20 322,40	0,00	0,00	21 113,65
6185	Frais de colloques et de séminaires	49 924,35	8 392,20	0,00	0,00	41 532,15
6188	Autres frais divers	68 683,25	38 521,55	1 160,00	0,00	29 001,70
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 100,00	1 062,75	0,00	0,00	37,25
6226	Honoraires	503 619,50	54 997,26	0,00	0,00	448 622,24
6227	Frais d'actes et de contentieux	665,00	221,04	0,00	0,00	443,96
6228	Divers	98 870,52	27 697,32	6 889,75	0,00	64 283,45
6231	Annonces et insertions	35 589,18	14 465,79	0,00	0,00	21 123,39
6232	Fêtes et cérémonies	142 177,63	80 796,27	0,00	0,00	61 381,36
6233	Foires et expositions	55 770,00	54 365,52	600,00	0,00	804,48
6236	Catalogues et imprimés	53 500,00	21 978,00	0,00	0,00	31 522,00
6237	Publications	109 674,17	81 466,01	5 868,27	0,00	22 339,89
6238	Divers	512 185,11	220 962,84	600,00	0,00	290 622,27
6241	Transports de biens	20 000,00	21 239,47	0,00	0,00	-1 239,47
6247	Transports collectifs	38 342,52	12 968,24	8 269,43	0,00	17 104,85
6248	Divers	4 115,00	2 725,08	1 549,66	0,00	-159,74
6251	Voyages et déplacements	64 617,38	29 180,28	13 991,33	0,00	21 445,77
6255	Frais de déménagement	7 476,00	7 475,65	0,00	0,00	0,35
6256	Missions	61 789,15	32 143,91	3 001,73	0,00	26 643,51
6257	Réceptions	80 871,87	53 481,85	7 752,50	0,00	19 637,52
6261	Frais d'affranchissement	2 400,00	1 866,68	354,80	0,00	178,52
6262	Frais de télécommunications	130 325,00	62 235,37	6 092,71	0,00	61 996,92
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 600,00	1 594,95	0,00	0,00	5,05
6288	Autres services extérieurs	205 936,00	209 877,69	0,00	0,00	-3 941,69
6353	Impôts indirects	260,00	0,00	0,00	0,00	260,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	19 531,00	19 348,56	0,00	0,00	182,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 073 877,00	4 073 815,38	0,00	0,00	61,62
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	45 839,00	45 838,57	0,00	0,00	0,43
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 469,00	11 468,92	0,00	0,00	0,08
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50 377,00	50 376,41	0,00	0,00	0,59
64111	Rémunération principale titulaires	1 518 963,00	1 518 907,55	0,00	0,00	55,45
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	29 405,00	29 404,54	0,00	0,00	0,46
64118	Autres indemnités titulaires	104 389,00	104 388,63	0,00	0,00	0,37

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			
			Mandats émis	Charges rattachées	PREFECTURE DE MARTINIQUE 31/12	
64131	Rémunérations non tit.	1 210 913,00	1 210 912,96	0,00	0,00	0,04
64138	Autres indemnités non tit.	3 091,00	3 090,26	0,00	0,00	0,74
64168	Autres emplois d'insertion	19 220,00	19 219,88	0,00	0,00	0,12
6417	Rémunérations des apprentis	25 581,00	25 580,31	0,00	0,00	0,69
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	475 667,00	475 666,86	0,00	0,00	0,14
6453	Cotisations aux caisses de retraites	430 427,00	430 426,25	0,00	0,00	0,75
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	49 317,00	49 316,89	0,00	0,00	0,11
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	23 961,00	23 961,00	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 405,00	1 404,03	0,00	0,00	0,97
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 186,00	4 185,32	0,00	0,00	0,68
6478	Autres charges sociales diverses	52 488,00	52 488,00	0,00	0,00	0,00
64831	Indemnités aux agents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	17 179,00	17 179,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	130 277,17	96 544,65	394,80	0,00	33 337,72
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	2 100,00	2 085,00	0,00	0,00	15,00
6531	Indemnités	37 441,47	37 441,17	0,00	0,00	0,30
6532	Frais de mission	5 052,00	1 834,81	394,80	0,00	2 822,39
6533	Cotisations de retraite	1 082,00	1 081,98	0,00	0,00	0,02
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	84 600,00	54 100,00	0,00	0,00	30 500,00
65888	Autres	1,70	1,69	0,00	0,00	0,01
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		8 335 569,43	6 391 126,01	124 798,03	0,00	1 819 645,39
66	Charges financières (b)	14 000,00	13 606,88	0,00	0,00	393,12
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 000,00	13 606,88	0,00	0,00	393,12
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6616	Intérêts bancaires, opérat° financement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 254 846,21	1 068 829,41	150,00	0,00	185 866,80
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 099 308,21	924 383,59	0,00	0,00	174 924,62
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	155 238,00	144 145,82	0,00	0,00	11 092,18
678	Autres charges exceptionnelles	300,00	300,00	150,00	0,00	-150,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		9 604 415,64	7 473 562,30	124 948,03	0,00	2 005 905,31
023	Virement à la section d'investissement	74 703,18	0,00			74 703,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	159 625,00	159 387,82			237,18
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	159 625,00	159 387,82			237,18
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		234 328,18	159 387,82			74 940,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		234 328,18	159 387,82			74 940,36
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 838 743,82	7 632 950,12	124 948,03	0,00	2 080 845,67
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		292 446,18				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES



PREFECTURE DE MARTINIQUE

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	40 000,00	8 593,36	0,00	0,00	31 406,64
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	30 000,00	8 593,36	0,00	0,00	21 406,64
70	Produits services, domaine et ventes div	142 299,00	31 798,50	33 729,90	0,00	76 770,60
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	31 798,50	33 729,90	0,00	-65 528,40
7088	Produits activités annexes (abonnements)	142 299,00	0,00	0,00	0,00	142 299,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	9 726 139,85	5 031 773,69	2 296 229,46	0,00	2 398 136,70
744	FCTVA	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
74718	Autres participations Etat	459 616,00	429 116,48	55 499,52	0,00	-25 000,00
7472	Participat° Régions	7 457 161,60	4 375 268,40	1 533 802,54	0,00	1 548 090,66
74741	Participat° Communes du GFP	130 000,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	275 674,00	151 594,57	122 000,00	0,00	2 079,43
74758	Participat° Autres groupements	262 650,00	81 688,00	127 550,00	0,00	53 412,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	950 908,76	26 420,32	238 073,26	0,00	686 415,18
7478	Participat° Autres organismes	188 041,13	46 774,28	9 000,00	0,00	132 266,85
7488	Autres attributions et participations	1 088,36	-209 088,36	210 304,14	0,00	-127,42
75	Autres produits de gestion courante	1,26	1,26	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1,26	1,26	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		9 908 440,11	5 072 166,81	2 329 959,36	0,00	2 506 313,94
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	19 749,89	14 036,19	384,95	0,00	5 328,75
7718	Autres produits except. opérat° gestion	10 000,00	7 898,89	384,95	0,00	1 716,16
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 640,00	1 637,30	0,00	0,00	2,70
7788	Produits exceptionnels divers	8 109,89	4 500,00	0,00	0,00	3 609,89
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		9 928 190,00	5 086 203,00	2 330 344,31	0,00	2 511 642,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	203 000,00	202 552,22			447,78
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	203 000,00	202 552,22			447,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		203 000,00	202 552,22			447,78
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		10 131 190,00	5 288 755,22	2 330 344,31	0,00	2 512 090,47
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES



PREFECTURE DE MARTINIQUE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	933 337,60	186 169,11	0,00	747 168,49
2031	Frais d'études	657 617,70	180 274,04	0,00	477 343,66
2051	Concessions, droits similaires	275 719,90	5 895,07	0,00	269 824,83
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	7 984 439,40	1 438 041,75	0,00	6 546 397,65
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
2181	Installat° générales, agencements	6 708 992,58	1 190 717,24	0,00	5 518 275,34
2182	Matériel de transport	111 000,00	0,00	0,00	111 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	208 143,07	79 477,93	0,00	128 665,14
2184	Mobilier	121 284,00	108 798,20	0,00	12 485,80
2188	Autres immobilisations corporelles	831 019,75	59 048,38	0,00	771 971,37
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 917 777,00	1 624 210,86	0,00	7 293 566,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	339 972,00	9 971,15	0,00	330 000,85
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	9 972,00	9 971,15	0,00	0,85
1312	Subv. transf. Régions	330 000,00	0,00	0,00	330 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		389 972,00	59 971,15	0,00	330 000,85
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 307 749,00	1 684 182,01	0,00	7 623 566,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	203 000,00	202 552,22		447,78
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	203 000,00	202 552,22		447,78
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	178 455,00	178 007,22		447,78
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	24 545,00	24 545,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		203 000,00	202 552,22		447,78
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 510 749,00	1 886 734,23	0,00	7 624 014,77
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES



PREFECTURE DE MARTINIQUE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 912 512,36	492 000,00	0,00	4 420 512,36
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	43 785,00	0,00	0,00	43 785,00
1312	Subv. transf. Régions	581 010,00	98 775,30	0,00	482 234,70
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	6 520,00	0,00	0,00	6 520,00
1322	Subv. non transf. Régions	3 716 637,68	393 224,70	0,00	3 323 412,98
13248	Subv. non transf. Autres communes	89 976,00	0,00	0,00	89 976,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	92 667,18	0,00	0,00	92 667,18
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	381 916,50	0,00	0,00	381 916,50
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 599,62	5 584,14	0,00	15,48
2181	Installat° générales, agencements	5 599,62	5 584,14	0,00	15,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 918 111,98	497 584,14	0,00	4 420 527,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	24 501,13	24 310,00	0,00	191,13
10222	FCTVA	24 501,13	24 310,00	0,00	191,13
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		24 501,13	24 310,00	0,00	191,13
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 942 613,11	521 894,14	0,00	4 420 718,97
021	Virement de la sect° de fonctionnement	74 703,18			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	159 625,00	159 387,82		237,18
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	11 668,00	11 666,67		1,33
28051	Concessions et droits similaires	6 158,00	6 156,83		1,17
28135	Installations générales, agencements, ..	541,00	540,33		0,67
28181	Installations générales, aménagt divers	10 495,00	10 492,55		2,45
28182	Matériel de transport	44 772,00	44 770,90		1,10
28183	Matériel de bureau et informatique	18 153,00	18 151,63		1,37
28184	Mobilier	23 000,00	22 771,05		228,95
28188	Autres immo. corporelles	44 838,00	44 837,86		0,14
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		234 328,18	159 387,82		74 940,36
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		234 328,18	159 387,82		74 940,36
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 176 941,29	681 281,96	0,00	4 495 659,33
Pour information		4 333 807,71			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

Accusé de réception en préfecture
972-259720019-20200520-017_2020-DE
Date de réception préfecture : 11/06/2020



PREFECTURE DE MARTINIQUE

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT



PREFECTURE DE MARTINIQUE

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)



PREFECTURE DE MARTINIQUE

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	1 684 182	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 684 182
- Equipements municipaux (2)		1 624 211	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 624 211
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	202 552											202 552
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	202 552	1 684 182	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 886 734
Total recettes	159 388	4 855 702	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 015 090
Solde d'investissement	-43 164	3 171 520	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 128 355

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	159 388	7 890 957	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 050 344
Total recettes	202 552	7 416 547	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 619 100
Solde de fonctionnement	43 164	-474 409	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-431 245

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		202 552	1 684 182	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 886 734
Dépenses réelles		0	1 684 182	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 684 182
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	9 971	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 971
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	9 971	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 971
16	Emprunts et dettes assimilées	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
1641	Emprunts en euros	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	186 169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	186 169
2031	Frais d'études	0	180 274	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 274
2051	Concessions, droits similaires	0	5 895	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 895
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	1 438 042	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 438 042
2181	Installat° générales, agencements	0	1 190 717	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 190 717
2183	Matériel de bureau et informatique	0	79 478	0	0	0	0	0	0	0	0	0	79 478
2184	Mobilier	0	108 798	0	0	0	0	0	0	0	0	0	108 798
2188	Autres immobilisations corporelles	0	59 048	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59 048
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		202 552	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	202 552
040	Opérat° ordre transfert entre sections	202 552	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	202 552

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 environnement		9	
											PREFECTURE DE MARTINIQUE			
13912	Sub. transf. cpte résult. Régions	178 007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	178 007
13917	Sub. transf. cpte résult. Budget communaut	24 545	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 545
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES														
Total recettes d'investissement		159 388	4 855 702	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 015 090
Recettes réelles		0	521 894	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	521 894
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	24 310	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 310
10222	FCTVA	0	24 310	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 310
13	Subventions d'investissement	0	492 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	492 000
1312	Subv. transf. Régions	0	98 775	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	98 775
1322	Subv. non transf. Régions	0	393 225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	393 225
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	5 584	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 584
2181	Installat° générales, agencements	0	5 584	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 584
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		159 388	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	159 388
040	Opérat° ordre transfert entre sections	159 388	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	159 388
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	11 667	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 667
28051	Concessions et droits similaires	6 157	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 157

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - CA - 2019

Accusé de réception en préfecture
972-259720019-20200520-017_2020-DE
Date de réception préfecture : 11/06/2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 environnement		9
											PREFECTURE DE MARTINIQUE		
28135	Installations générales, agencements, ..	540	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	540
28181	Installations générales, aménagt divers	10 493	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 493
28182	Matériel de transport	44 771	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 771
28183	Matériel de bureau et informatique	18 152	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 152
28184	Mobilier	22 771	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 771
28188	Autres immo. corporelles	44 838	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 838
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	4 333 808	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 333 808

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		159 388	7 890 957	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 050 344
Dépenses réelles		0	7 598 510	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 598 510
011	Charges à caractère général	0	2 345 169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 345 169
60611	Eau et assainissement	0	4 036	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 036
60612	Energie - Electricité	0	46 125	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 125
60622	Carburants	0	69 642	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 642
60623	Alimentation	0	427	0	0	0	0	0	0	0	0	0	427
60624	Produits de traitement	0	105	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105
60628	Autres fournitures non stockées	0	9 007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 007
60632	Fournitures de petit équipement	0	1 004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 004
60636	Vêtements de travail	0	11 729	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 729
6064	Fournitures administratives	0	5 231	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 231
6068	Autres matières et fournitures	0	112 199	0	0	0	0	0	0	0	0	0	112 199
611	Contrats de prestations de services	0	314 767	0	0	0	0	0	0	0	0	0	314 767
6132	Locations immobilières	0	30 470	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 470
6135	Locations mobilières	0	350 019	0	0	0	0	0	0	0	0	0	350 019
614	Charges locatives et de copropriété	0	626	0	0	0	0	0	0	0	0	0	626
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	8 733	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 733
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	16 252	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 252
61551	Entretien matériel roulant	0	18 498	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 498

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - CA - 2019

Accusé de réception en préfecture
972-259720019-20200520-017_2020-DE
Date de réception préfecture : 11/06/2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 environnement		9	10
											8	9		
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	4 693	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 693
6156	Maintenance	0	49 526	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 526
6161	Multirisques	0	69 964	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 964
617	Etudes et recherches	0	85 534	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85 534
6182	Documentation générale et technique	0	1 064	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 064
6184	Versements à des organismes de formation	0	20 322	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 322
6185	Frais de colloques et de séminaires	0	8 392	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 392
6188	Autres frais divers	0	39 682	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 682
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0	1 063	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 063
6226	Honoraires	0	54 997	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 997
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	221	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	221
6228	Divers	0	34 587	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 587
6231	Annonces et insertions	0	14 466	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 466
6232	Fêtes et cérémonies	0	80 796	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 796
6233	Foires et expositions	0	54 966	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 966
6236	Catalogues et imprimés	0	21 978	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 978
6237	Publications	0	87 334	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	87 334
6238	Divers	0	221 563	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	221 563
6241	Transports de biens	0	21 239	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 239
6247	Transports collectifs	0	21 238	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 238
6248	Divers	0	4 275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 275
6251	Voyages et déplacements	0	43 172	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 172
6255	Frais de déménagement	0	7 476	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 476
6256	Missions	0	35 146	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 146
6257	Réceptions	0	61 234	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	61 234
6261	Frais d'affranchissement	0	2 221	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 221
6262	Frais de télécommunications	0	68 328	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 328
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	1 595	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 595
6288	Autres services extérieurs	0	209 878	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	209 878
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	19 349	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 349
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	4 073 815	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 073 815
6331	Versement de transport	0	45 839	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 839
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	11 469	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 469

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - CA - 2019

Accusé de réception en préfecture
972-259720019-20200520-017_2020-DE
Date de réception préfecture : 11/06/2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 environnement		9	10	
											8	9			
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	50 376	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 376	
64111	Rémunération principale titulaires	0	1 518 908	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 518 908	
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	29 405	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 405	
64118	Autres indemnités titulaires	0	104 389	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	104 389	
64131	Rémunérations non tit.	0	1 210 913	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 210 913	
64138	Autres indemnités non tit.	0	3 090	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 090	
64168	Autres emplois d'insertion	0	19 220	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 220	
6417	Rémunérations des apprentis	0	25 580	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 580	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	475 667	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	475 667	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	430 426	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	430 426	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	49 317	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 317	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0	23 961	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 961	
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0	1 404	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 404	
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	4 185	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 185	
6478	Autres charges sociales diverses	0	52 488	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52 488	
6488	Autres charges	0	17 179	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 179	
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
65	Autres charges de gestion courante	0	96 939	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96 939	
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0	2 085	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 085	
6531	Indemnités	0	37 441	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 441	
6532	Frais de mission	0	2 230	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 230	
6533	Cotisations de retraite	0	1 082	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 082	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	54 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 100	
65888	Autres	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
66	Charges financières	0	13 607	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 607	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	13 607	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 607	
67	Charges exceptionnelles	0	1 068 979	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 068 979	
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0	924 384	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	924 384	

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8		9	
											environnement			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	144 146	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	144 146
678	Autres charges exceptionnelles	0	450	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		159 388	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	159 388
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	159 388	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	159 388
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	159 388	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	159 388
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	292 446	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	292 446

RECETTES														
Total recettes de fonctionnement		202 552	7 416 547	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 619 100
Recettes réelles		0	7 416 547	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 416 547
013	Atténuations de charges	0	8 593	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 593
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0	8 593	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 593
70	Produits des services, du domaine, vente	0	65 528	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 528
70388	Autres redevances et recettes diverses	0	65 528	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 528
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	7 328 003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 328 003
74718	Autres participations Etat	0	484 616	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	484 616
7472	Participat° Régions	0	5 909 071	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 909 071
74741	Participat° Communes du GFP	0	130 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	130 000
74751	Participat° GFP de rattachement	0	273 595	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	273 595
74758	Participat° Autres groupements	0	209 238	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	209 238
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0	264 494	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	264 494
7478	Participat° Autres organismes	0	55 774	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 774
7488	Autres attributions et participations	0	1 216	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 216
75	Autres produits de gestion courante	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - CA - 2019

Accusé de réception en préfecture
972-259720019-20200520-017_2020-DE
Date de réception préfecture : 11/06/2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 environnement			9 PREFECTURE DE MARTINIQUE		
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	14 421	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 421
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	8 284	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 284
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	1 637	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 637
7788	Produits exceptionnels divers	0	4 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 500
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>202 552</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>202 552</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	202 552	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	202 552
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	202 552	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	202 552
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES


ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE



PREFECTURE DE MARTINIQUE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					750 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					750 000,00									
A291512J-20080086A	CEP PROVENCE ALPES CORSE	30/09/2011		30/12/2011	750 000,00	F		3,690	3,690	euros	T	X	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										 PREFECTURE DE MARTINIQUE			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Catégorie des remboursements (6)	Mode d'amortissement (7)	Type de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					750 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		337 500,00					50 000,00	13 606,88	0,00	34,21
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		337 500,00					50 000,00	13 606,88	0,00	34,21
A291512J-20080086A	N	0,00	A-1	337 500,00	6,00	F		3,690	50 000,00	13 606,88	0,00	34,21
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		337 500,00					50 000,00	13 606,88	0,00	34,21



- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX



PREFECTURE DE MARTINIQUE

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
972-259720019-20200520-017_2020-DE
Date de réception préfecture : 11/06/2020



PREFECTURE DE MARTINIQUE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS



PREFECTURE DE MARTINIQUE

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	337 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE


 IV
 PREFECTURE DE MARTINIQUE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT



PREFECTURE DE MARTINIQUE

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N


 IV /
 PREFECTURE DE MARTINIQUE

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISMEIV
PREFECTURE DE MARTINIQUE

A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES



PREFECTURE DE MARTINIQUE

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	PREFECTURE DE MARTINIQUE
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €			05/06/2013
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FAX GESTETNER F110	3	
L	FAX RICOH 1140L	3	
L	SOUFFLEUR	3	
L	FONTAINE	3	
L	GROUPE ELECTROGENE	3	
L	ECRAN	3	
L	CREATION MEZZANINE A DUBUC	5	
L	INSTALLATION LOGICIEL POST-OFFICE	3	
L	ouvrages, livres, documents	5	
L	AMENAGEMENT ACCUEIL DUBUC	20	
L	BARRIERE LEVANTE AU DOMAINE EMERAUDE	4	
L	PANNEAUX SIGNALETIQUES TOURISTIQUES EMERAUDE	10	
L	TRAVAUX D AMENAGEMENT	10	
L	SUPPORTS DE COMMUNICATION DU PNRM	4	
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	
L	ETUDES ET RECHERCHES	6	
L	SUPPORT DE COMMUNICATION DU PNRM	5	
L	livres, ouvrage, atlas, planche de puzzle	5	
L	travaux d aménagement sur les sites	6	
L	DEFONCEUSE AFFLEUREUSE	6	
L	MOBILIER	10	
L	FRAIS D ETUDES	5	
L	INSTALLATIONS GENERALES AGENCMNT ET AMENAGMNT	15	
L	MATERIELS DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6	
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2	
L	MATERIELS DE TRANSPORT	4	
L	CONCESSION ET DROITS SIMILAIRES	2	
L	Installations générales, agencements, aménagements	5	
L	Subvention versée	5	05/06/2013



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

IV


A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	50 000,00		0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Provision pour risques contentieux	50 000,00	15/04/2019	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	50 000,00		0,00	50 000,00	0,00	50 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	PREFECTURE DE MARTINIQUE  A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	PREFECTURE DE MARTINIQUE
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		253 000,00	252 552,22
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		50 000,00	50 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	50 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		203 000,00	202 552,22
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	203 000,00	202 552,22
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	252 552,22	0,00	0,00	252 552,22

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

IV

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		258 829,31	III 183 697,82
Ressources propres externes de l'année (a)		24 501,13	24 310,00
10222	FCTVA	24 501,13	24 310,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		234 328,18	159 387,82
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	11 668,00	11 666,67
28051	Concessions et droits similaires	6 158,00	6 156,83
28135	Installations générales, agencements, ..	541,00	540,33
28181	Installations générales, aménagt divers	10 495,00	10 492,55
28182	Matériel de transport	44 772,00	44 770,90
28183	Matériel de bureau et informatique	18 153,00	18 151,63
28184	Mobilier	23 000,00	22 771,05
28188	Autres immo. corporelles	44 838,00	44 837,86
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	74 703,18	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	183 697,82	0,00	4 333 807,71	0,00	4 517 505,53

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	252 552,22
Ressources propres disponibles	IV	4 517 505,53
Solde	V = IV – II (3)	4 264 953,31

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (3) Indiquer le signe algébrique.



Accusé de réception en préfecture
 972-259720019-20200520-017_2020-DE
 Date de réception préfecture : 11/06/2020

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		PREFECTURE DE MARTINIQUE
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT		A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	PREFECTURE DE MARTINIQUE
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	PREFECTURE DE MARTINIQUE
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		<i>0,00</i>
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
<i>Total des recettes d'ordre</i>		<i>0,00</i>
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	PREFECTURE DE MARTINIQUE
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

**A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS



IV
PREFECTURE DE MARTINIQUE

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

IV

PREFECTURE DE MARTINIQUE

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
18/09/2013	MO PAVILLON PEDAGOGIQUE	6 414,36	0,00	0
18/09/2013	Maîtrise d oeuvre la réhabilitation d un bâtiment Forest Vatable destiné à accueillir le siège admini	18 758,56	0,00	0
10/09/2014	MO POUR LA REHABILITATION D UN BATIMENT SITUE SUR LE SITE DE FORT TARTENSON DESTINE A ACCUEILLIR LE	27 411,25	0,00	0
28/10/2014	MO POUR LA REHABILITATION D UN BATIMENT SITUE SUR LE SITE DE FORT TARTENSON DESTINE A ACCUEILLIR LE	60 489,99	0,00	0
05/08/2015	MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE POUR LA REHABILITATION D UN BATIMENT SITUE SUR LE SITE DU FORT TARTENS	7 309,86	0,00	0
28/10/2016	VARIABLE TRAVAUX	2 802,56	0,00	0
28/07/2017	MISSION SPS PAVILLON PEDAGOGIQUE	1 284,64	0,00	0
30/05/2018	MISSION CSPS TARTENSON	4 611,25	0,00	0
21/01/2019	CERTIFICATS	111,04	0,00	2
21/01/2019	CERTIFICATS	499,69	0,00	2
21/01/2019	CERTIFICATS	97,65	0,00	2
21/01/2019	CERTIFICATS	110,57	0,00	2
21/01/2019	ORDINATEUR APPLE PRO ET ACCESSOIRES PRESIDENT	3 413,90	0,00	5
21/01/2019	DISQUE DUR	432,00	0,00	5
21/01/2019	ORDINATEUR PROJET OSAIN MR LOUIS SIDNEY	1 999,00	0,00	5
21/01/2019	ORDINATEUR PROJET OSAIN MR BOURGEOIS	1 999,00	0,00	5
06/02/2019	POSTE INFORMATIQUE SIG	3 411,07	0,00	5
12/02/2019	MO AMENAGEMENT PAYSAGER	47 828,04	0,00	0
20/02/2019	DEUX DEBROUSSILLEUSES	1 190,00	0,00	6
20/02/2019	MICRO CHAINE	569,98	0,00	6
01/03/2019	MEO PAS	1 459,33	0,00	2
18/03/2019	DESTRUCTEUR DE PAPIER	350,86	0,00	5
25/03/2019	DEUX LICENCES	319,90	0,00	2
25/03/2019	POSE DE FENETRE ET BARRE DE SECURITE	2 462,95	0,00	15
25/03/2019	UNE VISSEUSE	1 132,32	0,00	6
26/03/2019	REFECTION DES TOITURES DES CARBETS	1 302,00	0,00	15
07/05/2019	STATION D ACCUEIL MOBILE USB	218,00	0,00	5
07/05/2019	MISSION ASSISTANCE MO AMENAGEMENT ROND POINT DE PAIN DE SUCRE DE LA VILLE DE SAINTE MARIE	3 964,59	0,00	0
14/05/2019	TABLETTE DISQUE EXTERNE	1 524,17	0,00	5
15/05/2019	TOITURE	8 110,38	0,00	0
15/05/2019	MATERIELS RESTAURATION RAPIDE	819,62	0,00	5
15/05/2019	CHAISES VAL DOR	229,22	0,00	10
16/05/2019	REFRIGERATEUR	499,99	0,00	5
16/05/2019	FOUR MICRO ONDE	99,99	0,00	5
23/05/2019	LICENCE ARCGIS DESKTOP BASIC ANNUELLE 2019 VERSION 10 6	1 367,10	0,00	5
12/06/2019	TUYAU SOUPLE	2 760,70	0,00	10
27/06/2019	RECUPERATEUR D EAU DE PLUIE	1 439,80	0,00	6
27/06/2019	ACQUISITION D UN STANDARD TELEPHONIQUE	1 703,46	0,00	5
08/07/2019	CAISSE TACTILE	2 308,83	0,00	5
23/07/2019	POSTE DE TRAVAIL LOT 3 LES COMPOSANTES	10 101,51	0,00	5
29/07/2019	CAISSE TACTILE	2 439,33	0,00	5
29/07/2019	TROIS COMPTEURS PIETON	12 430,00	0,00	6
29/07/2019	ACQUISITION D UN GROUPE	13 388,81	0,00	6
02/08/2019	ACQUISITION D UN STANDARD TELEPHONIQUE	26 561,85	0,00	5
02/08/2019	REMPLACEMENT D UN CLIMATISEUR	1 182,02	0,00	6

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des	
			Durée de	PREFECTURE DE MARTINIQUE
11/09/2019	MOBILIER TARTENSON	108 568,98	0,00	10
12/09/2019	ACQUISITION DE POSTES DE TRAVAIL ET SERVEUR	22 819,00	0,00	5
12/09/2019	CLIM MOBILE	998,00	0,00	6
20/09/2019	EQUIPEMENT INFORMATIQUE POUR LA PRESIDENCE	1 697,23	0,00	5
23/09/2019	TRAVAUX ELECTRICITE	1 557,68	0,00	0
28/10/2019	SECHOIR A CAFE	5 083,23	0,00	6
06/11/2019	TRAVAUX D ETANCHEITE ET MENUISERIE PAVILLON EMERAUDE	11 436,07	0,00	0
07/11/2019	UN CLIMATISEUR	1 095,45	0,00	6
07/11/2019	REPLACEMENT D UN CLIMATISEUR	595,75	0,00	6
18/11/2019	MAISON MANGROVE LOT 1 AMENAGEMENT DE L ESPACE MUSEOGRAPHIE	18 627,06	0,00	0
19/11/2019	ACQUISITION ORDINATEUR PORTABLE PROJET INTERREG MYCONOVA	2 083,80	0,00	5
19/11/2019	TELEPHONE MOBILE	6 396,74	0,00	6
20/11/2019	TRONCONNEUSE REGIE ENTRETIEN	620,10	0,00	6
20/11/2019	FOURCHE	129,95	0,00	6
21/11/2019	CLIMATISATION Vatable	22 136,80	0,00	6
16/12/2019	RENOUVELLEMENT DES LICENCES TREND MICRO	1 929,79	0,00	2
16/12/2019	ACQUISITION DISQUE DUR	758,00	0,00	5
16/12/2019	DEBROUSSAILLEUSES	1 906,20	0,00	6
16/12/2019	ENCEINTE POUR CALECHE	599,68	0,00	6
16/12/2019	TELEVISEUR	1 100,01	0,00	6
16/12/2019	REPLACEMENT TELEVISEUR	1 469,60	0,00	6
17/12/2019	EQUIPEMENTS RESEAUX	19 693,17	0,00	5
17/12/2019	ELECTRIFICATEUR	1 871,72	0,00	6
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		522 095,15	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	PREFECTURE DE MARTINIQUE
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

IV

A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	PREFECTURE DE MARTINIQUE
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENTIV
PREFECTURE DE MARTINIQUE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNTIV
PREFECTURE DE MARTINIQUE

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

PREFECTURE DE MARTINIQUE

B1.3**B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	PREFECTURE DE MARTINIQUE
	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

PREFECTURE DE MARTINIQUE

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	PREFECTURE DE MARTINIQUE
	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCL, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENTIV
PREFECTURE DE MARTINIQUE

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP2019-01 AP INTERREG MYCONOVA	0,00	0,00	0,00	0,00	167 400,00	0,00	33 433,33
AP2019-02 AP INTERREG OSAIN	0,00	0,00	0,00	0,00	341 822,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AE2019-04 AE COMMUNICATION	0,00	0,00	0,00	0,00	182 756,00	0,00	182 756,00
AE2019-01 AE INTERREG MYCONOVA	0,00	0,00	0,00	0,00	245 825,00	0,00	140 067,50
AE2019-02 AE INTERREG OSAIN	0,00	0,00	0,00	0,00	542 793,12	0,00	0,00
AE2019-03 AE VALORISATION PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL	0,00	0,00	0,00	0,00	335 400,00	0,00	335 400,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		PREFECTURE DE MARTINIQUE
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE		53

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N



PREFECTURE DE MARTINIQUE

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		25,00	0,00	25,00	15,00	6,00	21,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	10,00	0,00	10,00	8,00	1,00	9,00
Administrateur hors classe DGS	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	7,00	0,00	7,00	2,00	3,00	5,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		31,00	0,00	31,00	24,00	4,00	28,00
Adjoint technique	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise	C	11,00	0,00	11,00	8,00	1,00	9,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	NON TITULAIRES	
Adjoint d animation	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d animation principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Chef de secteur	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Gardien de l environnement	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		66,00	0,00	66,00	47,00	10,00	57,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES




PREFECTURE DE MARTINIQUE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif 2ème classe	C	ADM	356,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	ADM	465,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Administrateur hors classe DGS	A	ADM	971,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Agent de maîtrise	C	TECH	465,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Agent de maîtrise principal	C	TECH	540,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché	A	ADM	551,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	423,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché	A	ADM	625,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	551,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				9 100,00		
Adjoint administratif	C	ADM	367,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint administratif	C	ADM	335,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	ADM	422,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	348,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	386,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	386,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	386,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	348,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	347,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	 PREFECTURE DE MARTINIQUE
			Indice (8)	Euros		
Adjoint technique	C	TECH	366,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	347,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique principal 1ère classe	C	TECH	460,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique principal 2ème classe	C	TECH	380,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique principal 2ème classe	C	TECH	459,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Apprentis		OTR	0,00	9 100,00	A	A
Attaché	A	ADM	635,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	551,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	512,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	490,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	551,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	551,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	551,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	538,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien principal 2ème classe	B	TECH	431,00	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				9 100,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - CA - 2019

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou s'établit en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).



- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	PREFECTURE DE MARTINIQUE
	C1.2



C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	PREFECTURE DE MARTINIQUE
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	62

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	PREFECTURE DE MARTINIQUE
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :


- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Accusé de réception en préfecture
972-259720019-20200520-017_2020-DE
Date de réception préfecture : 11/06/2020

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	PREFECTURE DE MARTINIQUE
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	
	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		 PREFECTURE DE MARTINIQUE
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	PREFECTURE DE MARTINIQUE
	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 510 749,00	1 886 734,23	0,00	7 624 014,77
RECETTES	9 510 749,00	5 015 089,67	0,00	4 495 659,33
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 131 190,00	8 050 344,33	0,00	2 080 845,67
RECETTES	10 131 190,00	7 619 099,53	0,00	2 512 090,47

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : BUDGET ANNEXE CFME / N°SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	359 562,00	60 346,47	0,00	299 215,53
RECETTES	359 562,00	139 931,08	0,00	219 630,92
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	823 885,00	510 796,58	18 199,14	294 889,28
RECETTES	823 885,00	1 766 076,25	0,00	-942 191,25

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 870 311,00	1 947 080,70	0,00	7 923 230,30
RECETTES	9 870 311,00	5 155 020,75	0,00	4 715 290,25
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 955 075,00	8 561 140,91	18 199,14	2 375 734,95
RECETTES	10 955 075,00	9 385 175,78	0,00	1 569 899,22
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	20 825 386,00	10 508 221,61	18 199,14	10 298 965,25
TOTAL GENERAL DES RECETTES	20 825 386,00	14 540 196,53	0,00	6 285 189,47

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	PREFECTURE DE MARTINIQUE
	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 870 311,00	1 947 080,70	0,00	7 923 230,30
RECETTES	9 870 311,00	5 155 020,75	0,00	4 715 290,25
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 955 075,00	8 561 140,91	18 199,14	2 375 734,95
RECETTES	10 955 075,00	9 385 175,78	0,00	1 569 899,22
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	20 825 386,00	10 508 221,61	18 199,14	10 298 965,25
TOTAL GENERAL DES RECETTES	20 825 386,00	14 540 196,53	0,00	6 285 189,47

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES



PREFECTURE DE MARTINIQUE

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES



IV
PREFECTURE DE MARTINIQUE

Nombre de membres en exercice : 53
 Nombre de membres présents : 24
 Nombre de suffrages exprimés : 24
 VOTES :
 Pour : 24
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 12/05/2020

Présenté par (1) Le Directeur Général des Services.
 A Fort-de-France, le 20/05/2020
 Le Directeur Général des Services

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Comité syndical du PNRM du mercredi 20 mai 2020.
 A Fort-de-France, le 20/05/2020
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01 - CTM - BOUTRIN Louis	
02 - CTM - ADENET Lucien	
03 - CTM - BAURAS Christiane	
04 - CTM - BERNABE Kora	
05 - CTM - BIROTA Belfort	
06 - CTM - CATHERINE Félix	
07 - CTM - COUTURIER Gilbert	
08 - CTM - DULYS-PETIT Jenny	
09 - CTM - LESDEMA Marie-Line	
10 - CTM - LORDINOT Fred	
11 - CTM - LOUIS-REGIS Denis	
12 - CTM - MARTINE Raphaël	
13 - CTM - MENCE Charles-André	
14 - CTM - PLANTIN Maryse	
15 - CTM - TOUL Marie-France	
16 - CTM - ZOBDA David	
17 - CACEM - LERIGAB Justin	
18 - CAESM - PANCRATE Jude	
19 - CAP NORD - MONSTIN Norbert	
20 - VILLE D AJOUPA-BOUILLON - BESUBE Lydia	
21 - VILLE DES ANSES D ARLET - DULAC Jacqueline	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

PREFECTURE DE MARTINIQUE

22 - VILLE DE BASSE POINTE - TRUCA Philippe	
23 - VILLE DE BELLEFONTAINE - AVININ Ugo	
24 - VILLE DE CASE-PILOTE - MARECHAL Thierry	
25 - VILLE DU CARBET - MONSTIN Gérard	
26 - VILLE DU DIAMANT - SIMBA Sandra	
27 - VILLE DE DUCOS - EDWIGES Francine	
28 - VILLE DE FONDS-SAINT-DENIS - EDON-ROMANA Nicole	
29 - VILLE DE FORT DE FRANCE - HONORE Patrick	
30 - VILLE DU FRANCOIS - LAGIER Nicole	
31 - VILLE DE GRAND RIVIERE - CHEMIN Paterne Edouard	
32 - VILLE DU GROS-MORNE - LITTRE Nadiège	
33 - VILLE DU LAMENTIN - RANGOM Ange-Eric	
34 - VILLE DU LORRAIN - JEAN-DENIS Olivier	
35 - VILLE DE MACOUBA - VARACAVOUDIN Anne-Laure	
36 - VILLE DU MARIGOT - MATIME Victoire	
37 - VILLE DU MARIN - DACHIR Christian	
38 - VILLE DU MORNE-ROUGE - DAGISTE Hervé Michel	
39 - VILLE DU MORNE-VERT - SALIBER Karine	
40 - VILLE DU PRECHEUR - GABRIEL Jean-Guy	
41 - VILLE DE RIVIERE-PILOTE - CANTINOL Gustave	
42 - VILLE DE RIVIERE-SALEE - DESLANCES Alex	
43 - VILLE DU ROBERT - MARTHELY Mickaël	
44 - VILLE DE SAINTE-ANNE - DERIC Jules	
45 - VILLE DE SAINTE-LUCE - LOUIS-SIDNEY Willy	
46 - VILLE DE SAINTE-MARIE - NEROVIQUE Guy-Albert	
47 - VILLE DE SAINT-ESPRIT - DIALLO Judith	
48 - VILLE DE SAINT-JOSEPH - ROBAR Raymonde	
49 - VILLE DE SAINT-PIERRE - GOBALSAMY Mickaël	
50 - VILLE DE SCHOELCHER - CHAUVET Gérard	

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES**

PREFECTURE DE MARTINIQUE

51 - VILLE DE TRINITE - PALIN Christian	
52 - VILLE DES TROIS-ILETS - RENE-CORAIL Robert	
53 - VILLE DU VAUCLIN - LASSOURCE Raymond	

Certifié exécutoire par (1) Le Directeur Général des Services, compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/05/2020, et de la publication le 20/05/2020

A ,le 20/05/2020

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Comité Syndical du PNRM.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES



PREFECTURE DE MARTINIQUE

D2

Nombre de membres en exercice : 53
 Nombre de membres présents : 0 *16 + 8 procurations*
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0 *24*
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 12/05/2020

Présenté par (1) Le Directeur Général des Services.
 A , le 20/05/2020
 Le Directeur Général des Services

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Comité syndical du PNRM du mercredi 20 mai 2020.
 A Fort-de-France, le 20/05/2020
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01 - CTM - BOUTRIN Louis	
02 - CTM - ADENET Lucien	
03 - CTM - BAURAS Christiane	
04 - CTM - BERNABE Kora	
05 - CTM - BIROTA Belfort	
06 - CTM - CATHERINE Félix	
07 - CTM - COUTURIER Gilbert	
08 - CTM - DULYS-PETIT Jenny	
09 - CTM - LESDEMA Marie-Line	
10 - CTM - LORDINOT Fred	
11 - CTM - LOUIS-REGIS Denis	
12 - CTM - MARTINE Raphaël	
13 - CTM - MENCE Charles-André	
14 - CTM - PLANTIN Maryse	<i>Procurations de Mme M^{lle} Toul</i>
15 - CTM - TOUL Marie-France	
16 - CTM - ZOBDA David	
17 - CACEM - LERIGAB Justin	
18 - CAESM - PANCRATE Jude	
19 - CAP NORD - MONSTIN Norbert	
20 - VILLE D AJOUPA-BOUILLON - BESUBE Lydia	
21 - VILLE DES ANSES D ARLET - DULAC Jacqueline	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

PREFECTURE DE MARTINIQUE

22 - VILLE DE BASSE POINTE - TRUCA Philippe		
23 - VILLE DE BELLEFONTAINE - AVININ Ugo		
24 - VILLE DE CASE-PILOTE - MARECHAL Thierry		
25 - VILLE DU CARBET - MONSTIN Gérard		
26 - VILLE DU DIAMANT - SIMBA Sandra	Procurator à M. J. LERIGAB	
27 - VILLE DE DUCOS - EDWIGES Francine		
28 - VILLE DE FONDS-SAINT-DENIS - EDON-ROMANA Nicole		
29 - VILLE DE FORT DE FRANCE - HONORE Patrick		
30 - VILLE DU FRANCOIS - LAGIER Nicole	Procurator à M. C. DACHIR	
31 - VILLE DE GRAND RIVIERE - CHEMIN Paterné Edouard		
32 - VILLE DU GROS-MORNE - LITTRE Nadiège		
33 - VILLE DU LAMENTIN - RANGOM Ange-Eric		
34 - VILLE DU LORRAIN - JEAN-DENIS Olivier		
35 - VILLE DE MACOUBA - VARACAVOUDIN Anne-Laure		
36 - VILLE DU MARIGOT - MATIME Victoire		
37 - VILLE DU MARIN - DACHIR Christian		
38 - VILLE DU MORNE-ROUGE - DAGISTE Hervé Michel		
39 - VILLE DU MORNE-VERT - SALIBER Karine		
40 - VILLE DU PRECHEUR - GABRIEL Jean-Guy		
41 - VILLE DE RIVIERE-PILOTE - CANTINOL Gustave	Procurator à M. R. MARTINE	
42 - VILLE DE RIVIERE-SALEE - DESLANCES Alex	Procurator à M. J. DIALLO	
43 - VILLE DU ROBERT - MARTHELY Mickaël BAUR Marie	Procurator à M. B. BIRISTA	
44 - VILLE DE SAINTE-ANNE - DERIC Jules	Procurator à P. E. CHEMIN	
45 - VILLE DE SAINTE-LUCE - LOUIS-SIDNEY Willy		
46 - VILLE DE SAINTE-MARIE - NEROVIQUE Guy-Albert		
47 - VILLE DE SAINT-ESPRIT - DIALLO Judith		
48 - VILLE DE SAINT-JOSEPH - ROBAR Raymonde		
49 - VILLE DE SAINT-PIERRE - GOBALSAMY Mickaël		
50 - VILLE DE SCHOELCHER - CHAUVET Gérard		

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

PREFECTURE DE MARTINIQUE

51 - VILLE DE TRINITE - PALIN Christian	
52 - VILLE DES TROIS-ILETS - RENE-CORAIL Robert	
53 - VILLE DU VAUCLIN - LASSOURCE Raymond	

Certifié exécutoire par (1) Le Directeur Général des Services, compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/05/2020, et de la publication le 20/05/2020

A, le 20/05/2020

Fort de France

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Comité Syndical du PNRM.

Le Président,
Louis BOUTRIN